BULLETIN D'INSCRIPTION ENFANT TC Villennes 2019/2020

(saison sportive du 1er septembre au 31 août)

Ecole de tennis *(4)*	**Villennes-Médan**		**Autres communes**	
Mini-tennis	285 €		295 €	
INITIATION / PERFECTIONNEMENT : 1h	315 €		325 €	
PERFECTIONNEMENT : 1H30 *(5)*	420 €		430 €	
"JEUNES POUSSES" (Enfants de 7 à 8 ans) : 1h + 1h *(5)*	455 €		465 €	
"PERFECTIONNEMENT PLUS" (à partir de 9 ans) : 1h + 1h30 *(5)*	520 €		540 €	
"ELITE COMPETITION" (5 enfants/cours à partir de 9 ans) : 1h30 + 1h30 *(5)*	625 €		645 €	

Niveau de votre enfant *(6)* **:**

Niveau Blanc	
Niveau Violet	
Niveau Rouge	
Niveau Orange	
Niveau Verte	

Classement	

Nombre d'années de pratique	

Réduction enfant supplémentaire : cocher selon le cas	2ème Enf (-10€)		3ème Enf (-30€)		4ème Enf (-50€)	

(4) Licence FFT ainsi que cotisation annuelle au club comprises
(5) Entraînements intensifs sous réserve de possibilité de constitution de groupes homogènes et sur accord de l'équipe pédagogique
(6) Indispensable pour homogénéiser les groupes, une évaluation sera effectuée par les enseignants pour les enfants arrivant pour la première fois au TC Villennes (semaine du 9 septembre 2019)

Nom (enfant)		Prénom (enfant)	
Adresse			
Tel Domicile		Tel Portable	
Date naissance		@ e-mail (lisible-svp)	
Resp de l'enfant / NOM-PRENOM			

Disponibilités *(6)(7)* *(jours et heures à préciser)*	Choix n°1		Choix n°2		Choix n°3	
	Choix n°4		Choix n°5		Choix n°6	
Raquette Babolat mini-tennis (25€)						

(7) Dans l'optique de la constitution de groupes HOMOGENES, le club fera le maximum pour satisfaire votre demande ce dans l'intérêt de tous : l'enfant, le groupe et l'équilibre pédagogique.
(8) Les horaires des cours de l'école de tennis respectent le principe de progressivité des âges, les plus petits ayant cours sur les premiers créneaux les soirs de semaine, le mercredi et le samedi

Je soussigné, Nom : Prénom :
représentant légal de l'enfant mineur (objet de la présente adhésion) :
- reconnais que l'adhésion au Tennis Club de Villennes entraîne l'acceptation de son règlement intérieur,
- m'engage à fournir un certificat médical de non contre indication à la pratique du tennis y compris en "compétition" , condition préalable à la participation aux séances d'entraînement et aux compétitions officielles.

Possibilité de payer la cotisation avec des chèques sport ANCV ou équivalents, une majoration de 3% du montant des chèques sport vous sera demandé.
Possibilité de payer en plusieurs fois par chèquee.
Aucun remboursement ne pourra être fait au delà du premier trimestre, soit à partir de Janvier 2020
L'inscription sera validée à réception du paiement.